Commission des sports

3316 **- Equipements sportifs et de loisirs départementaux**

Tournant du Rhin

Rapport n° CP/2013/542

Service gestionnaire :
Service des sports

Résumé :
Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation un soutien financier à la Fédération Départementale des MJC, pour la mise en oeuvre d'une action jeunes concourant, par le biais d'un projet artistique collectif encadré par un plasticien, à la valorisation du bâti nouvellement construit sur le secteur des ''7 Ecluses'' à Plobsheim, dans le cadre du projet ''Tournant du Rhin'', et à sa protection contre les dégradations ultérieures.

Contexte

Dans le cadre du projet "Tournant du Rhin", le Conseil Général réalise une opération d'aménagement au lieu-dit "Les 7 Ecluses" à Plobsheim, dont la première tranche s'achèvera fin juin 2013. Elle comprend la construction d'un espace couvert permettant aux visiteurs de s'abriter et d'un petit bloc technique intégrant un local rangement et des toilettes sèches, ainsi que des aménagements extérieurs pour tous les publics.

Dans le cadre d'un partenariat avec la FDMJC, la commune de Plobsheim s'est dotée depuis le 1er janvier 2013 d'un animateur jeunes qui souhaite participer à la promotion et la valorisation de ce lieu, en proposant de mener une action spécifique avec les différents usagers, en lien avec le projet du Conseil Général. Le but affirmé est de faire vivre le site et de renforcer le réseau local dans les usages et la fréquentation du site, et ce dans une perspective à long terme.

Les objectifs

Il s'agit de mettre les jeunes au centre d'un projet collectif d'expression aboutissant à la réalisation d'une fresque murale sur les parois extérieures du bloc technique.
Cette action sera portée par l'animateur jeunes, avec le concours d'un intervenant plasticien, en charge de préparer et proposer un contenu évolutif, mais aussi d'apporter aux participants une connaissance sur les techniques d'expression murale et leur histoire.

Il s'agit notamment de :

- ✓ Favoriser l'échange intergénérationnel à travers des temps de rencontre entre les jeunes et les associations locales, qui regroupent principalement des seniors : le but est de permettre à chacun de s'approprier le projet, d'en partager les objectifs en s'ouvrant à d'autres approches perceptives,
- ✓ Valoriser un nouvel équipement en mettant en avant l'implication des jeunes dans l'amélioration du cadre de vie et en adaptant les modes d'expression et les choix esthétiques de manière à s'insérer harmonieusement au contexte naturel et bâti
- ✓ Permettre aux jeunes de s'investir dans la durée et d'évoluer en participant à un projet collectif qui les valorise,
- ✓ Favoriser et développer le partenariat avec les associations et collectivités impliquées sur le site pour renforcer la place des jeunes dans le tissu social local.

Déroulement de l'action

Elle prendra la forme d'une semaine de stage pour les jeunes intégrant notamment :

- ✓ l'initiation aux techniques de peinture et d'expression murales,
- ✓ des temps d'échanges avec les partenaires, permettant de prendre en compte l'évolution de la perception du site par les visiteurs habituels, avant et après la réalisation de la fresque.

Ce stage aboutira à une journée d'animation in situ, envisagée le 13 juillet 2013 sous forme d'une rencontre entre jeunes artistes et usagers, et à la réalisation d'une œuvre participative avec les jeunes sur les murs du local. Des panneaux mobiles permettant à tous les publics de s'essayer à la peinture murale seront proposés.
Une démarche d'évaluation sera mise en œuvre, avec temps de rencontre proposé aux jeunes et aux partenaires (bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action).

Pour pouvoir mettre en œuvre cette action, l'association sollicite le Conseil Général à hauteur de 5 000 € pour un budget global de 7 350 €.

L'intérêt du projet, outre qu'il s'insère dans la logique de soutien aux actions locales vis-à-vis des publics jeunes qui sous-tend la politique jeunesse du Conseil Général, réside dans sa dimension transversale, ancrée dans le territoire autour d'un projet artistique, qui procède d'une démarche intergénérationnelle originale, génératrice de lien social, et d'un souci de protection du bâti par la prévention des risques de dégradations et de tags, dont l'expérience a montré la pertinence sur d'autres sites. On limitera ainsi les coûts d'entretien et de maintenance du site tout en préservant son image.

La Commission de la Jeunesse et la Commission des Sports se sont prononcées favorablement pour l'attribution de cette subvention en vue de l'organisation d'une action jeunes aux 7 Ecluses à Plobsheim.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
32085	011-6238-32	25 000,00 €	25 000,00 €	5 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil général, statuant par délégation, et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 5 000 € à la Fédération Départementale des MJC pour la réalisation d'une action jeunes autour de la réalisation d'une fresque murale participant à la valorisation du bâti et à la prévention des dégradations sur le secteur des 7 Ecluses à Plobsheim.

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,

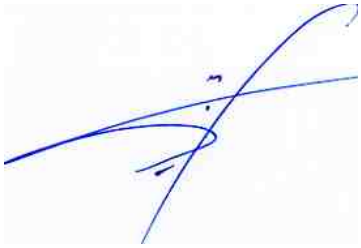

Guy-Dominique KENNEL